

## Electricité : les plages horaires (les heures creuses)

La CRE envisage de déplacer une partie des **heures creuses** en **milieu de journée**, pour favoriser la consommation d'[électricité](#) issue du solaire.

Cela encouragerait les consommateurs à utiliser leurs appareils électriques, les lave-linges ou chauffe-eaux, pendant les périodes de **forte production solaire**.

Cette réforme réduira la pression sur le réseau électrique en intégrant plus d'énergies renouvelables.

Les consommateurs devront adapter leurs habitudes pour maximiser les économies.

Le succès dépendra largement de l'adhésion des ménages et de la communication autour des changements.

source : C.R.E.